

Message à destination des étudiants souhaitant s'inscrire en Master MEEF dans les mentions 1er degré, PIF, et 2nd degré parcours ETP et NSI (Formation initiale)

ATTENTION :

Seuls les étudiants en formation initiale peuvent s'inscrire en ligne directement. Les étudiants relevant de la formation continue ne sont pas concernés par cette procédure.

Afin de faciliter votre affectation sur votre lieu de stage, nous vous prions de bien vouloir procéder à votre inscription dans les meilleurs délais et si possible, **avant le 19 juillet 2023**.

A partir du 30 juin 2023, vous pouvez procéder à votre inscription administrative. Le paiement se fait obligatoirement en ligne par carte bancaire, avec la possibilité de régler en 3 fois.

Avant toute inscription, vous devez vous acquitter des frais de CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus) en vous connectant sur le site <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>.

Procédure pour réaliser votre inscription administrative :

| <u>POUR LES ETUDIANTS ISSUS DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE</u> | <u>POUR LES PRIMO-ENTRANTS NON ISSUS DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE</u> |
|--|---|
| Rendez-vous sur la page https://reinscriptions.univ-lorraine.fr/etapes/identification.jsp afin de procéder à votre réinscription administrative. | Rendez-vous sur la page https://inscriptions.univ-lorraine.fr/ident1.jsf afin de procéder à votre inscription administrative. |

L'INSPE de Lorraine est fermée du 22 juillet au 15 août 2023 inclus.

Si toutefois vous n'avez pas encore procédé à votre inscription, vous pourrez toujours le faire, mais sans assistance durant cette période.